



# L'ÉLÉMENT HUMAIN<sup>®</sup> de Will Schutz

## 2ième partie : LEADERSHIP de l'EQUIPE

---

Comprendre comment installer des relations constructives au sein d'une équipe. Développer le leadership des participants et leur capacité à rendre un collectif efficace et productif.

Avec les concepts et les outils de l'approche de L'Élément Humain<sup>®</sup> de Will Schutz.

L'Élément Humain® est une méthodologie complète visant à améliorer la manière dont les personnes travaillent ensemble, ce qui permet d'atteindre plus facilement les objectifs et d'améliorer les performances individuelles, d'équipes et organisationnelles.

Elaborée par le psychologue et statisticien américain Will Schutz, elle a acquis une renommée internationale pour traiter des problématiques humaines dans les organisations.

### PUBLIC

Chefs d'entreprises, managers, chefs de projet, membres d'une équipe, professionnels de l'accompagnement, professionnels des ressources humaines.

### OBJECTIFS

- Vérifier que nul ne peut être leader d'une équipe s'il n'est pas d'abord leader de lui-même.
- Identifier les composantes d'une équipe efficace et performante.
- Identifier les éléments qui ont un impact sur la productivité et la performance du groupe, comme les comportements, les défenses, les préférences et les rigidités, son niveau d'estime de soi...
- Mesurer et vivre sa capacité à travailler avec les autres, quelle que soit sa place dans l'équipe.
- Prendre des décisions collectives solides, efficaces et appliquées par chacun avec enthousiasme.
- Utiliser chaque outil de l'Élément Humain pour construire la performance de son équipe.

### PEDAGOGIE

L'apprentissage est expérientiel et hautement interactif par des activités structurées en groupe, l'utilisations d'outils psychométriques et des feedback entre membres du groupe.



### DUREE

20 heures sur 3 jours.

### EFFECTIF

Entre 4 et 8 participants.

### PREREQUIS

Avoir suivi la 1er partie.

### ANIMATION

Eric Gallouin, Certifié Praticien de L'Élément Humain (LHEP™) par Ethan Schutz.



# PROGRAMME

L'Elément Humain 2ième partie : Leadership d'Equipe



## FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

- Comment la compatibilité entre les personnes affecte la productivité
- L'ennemi du travail d'équipe : la rigidité
- Travailler avec les différences
- Les trois stades du développement des équipes

## CONSTRUIRE DES ÉQUIPES SOLIDES

- Intégrer les personnes dans l'équipe et les faire se sentir partie intégrante du collectif
- Clarifier les rôles et la structure de l'équipe
- Optimiser le fonctionnement de l'équipe grâce au dialogue et au feedback
- Dépasser les discussions improductives et les conflits interpersonnels

## OPTIMISER LA PERFORMANCE

- Améliorer les performances grâce à l'écoute
- S'éloigner de l'évaluation qui produit une attitude défensive
- Utiliser un langage commun pour résoudre les problèmes et rester flexible
- Améliorer des relations avec des actions simples

## MISE EN OEUVRE DES DÉCISIONS

- Intégrer l'expertise, la créativité et l'intelligence de chacun
- Ce que signifie vraiment «adhérer» à un projet
- Se débarrasser des freins qui empêchent la mise en œuvre
- La prise de décision en «concordance»

## Tarifs

Incluant la location de la salle, le matériel pédagogique Elément Humain®. N'incluant pas les frais de repas et le cas échéant d'hébergement. La participation est validée par une attestation permettant d'accéder aux certifications internationales.

- Inter-entreprise : 1.300 € TTC,
- Intra-entreprise : tarif dégressif, nous consulter.





## Bon de commande

Pour une action de formation professionnelle

L'Élément Humain® - 2ième partie : Leadership de l'Equipe

Coordonnées du client pour établir la convention de formation

RAISON SOCIALE : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Siret : .....

Nom de l'interlocuteur en entreprise : .....

Prochaines dates : 3 jours, du 13 au 15 décembre 2021 - Réunion Ouest

*La formation a lieu aux dates indiquées à partir de 4 inscrits minimum, elle peut être reportée si le nombre d'inscrits est insuffisant.*

	Tarif	Cochez la case qui correspond à votre situation
Pour une personne	1.300 € TTC	<input type="checkbox"/>
Pour deux personnes (-10%)	2.340 € TTC au lieu de 2.600	<input type="checkbox"/>
Pour trois personnes (-15%)	3.315 € TTC au lieu de 3.900	<input type="checkbox"/>

Nous consulter au-delà de trois personnes.

Coordonnées des participants :

1 - Nom, prénom ..... mail ou tél. ....

2 - Nom, prénom ..... mail ou tél. ....

3 - Nom, prénom ..... mail ou tél. ....

Tarif incluant :

- le matériel pédagogique Élément Humain®,
- n'incluant pas les frais de repas et le cas échéant d'hébergement.

Le programme complet (1er et 2ième partie) est éligible au CPF, nous consulter.

Si la formation est prise en charge par votre OPCO indiquez son nom : .....

Nom, prénom, qualité du signataire : .....

Date : .....

Cachet de l'entreprise
------------------------

Signature de
--------------

# Conditions générales d'inscription

1 - Le présent bon de commande est à renvoyer complété et signé par mail à :

contact@arianerh.fr ou eric@arianerh.fr , accompagné du règlement d'un acompte de 30% du coût total de la formation ; nous préférons les règlements par virement :

IBAN FR76 1010 7004 9400 3320 1309 882, ou par chèque libellé à l'ordre d'Ariane RH.

Le solde devra être réglé au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Une facture sera émise par Ariane RH pour la totalité du règlement et une attestation de présence délivrée en fin de formation.

2 - Dès la réception de l'inscription par bon de commande Ariane RH fait parvenir au Client une convention de formation professionnelle telle que prévue par la loi. Le Client s'engage à en retourner un exemplaire signé dans les plus brefs délais à Ariane RH.

3 - Dans le cadre d'une Convention de Formation Professionnelle Continue établie par Ariane RH, Organisme de Formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 04973209597 auprès du Préfet de la région Réunion, les prix indiqués sont Nets de Taxe (TVA non applicable en application de l'article 261 du CGI).

4 - En cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire entre 45 jours et 1 mois avant le début du programme de formation, 50 % du coût de la formation est dû ; dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation, 70 % du coût de la formation est dû ; dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation, 100 % du coût de la formation est dû.

5 - Ariane RH se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent, en particulier si le nombre de participants est jugé insuffisant ; en cas d'annulation par Ariane RH, les sommes seront remboursées s'il ne peut y avoir de report.

6 - Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO ou autre Organisme Collecteur ou autre financeur dont il dépend, il lui appartient de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande, de s'assurer que l'attestation de prise en charge est parvenue au siège d'Ariane RH avant le début de la formation. Si l'OPCO ou le dit financeur ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat est facturé au Client sans délai.

Si Ariane RH n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO ou autre organisme financeur au jour qui précède le début de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.



“ En fin de compte, toutes les opérations du monde des affaires peuvent être réduites en trois mots : les personnes, le produit et le profit. Les personnes viennent en premier. Si vous n’avez pas la bonne équipe, vous ne pouvez pas faire grand-chose avec les deux autres éléments “

Ariane RH aide les organisations à recruter et à développer des équipes performantes, à réaliser des changements, et à renforcer les capacités de leurs dirigeants et de leurs employés. Nous le faisons avec un sens aigu du résultat.

Appelez Eric Gallouin au 0692 07 93 45 pour en savoir plus.

Ariane RH - 62 bd du Chaudron, 97490 St-Clotilde.  
RCS St-Denis Réunion B 495 275 208 - N° d'organisme de formation 04973209597  
©2019 Ariane RH. Tous droits réservés.

[www.arianerh.fr](http://www.arianerh.fr)